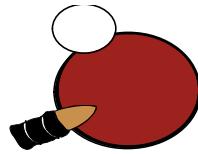
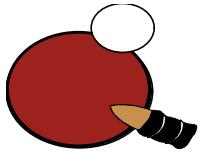


MOISSY, le 25 Décembre 2025

COUPES DEPARTEMENTALES " 2026 "



Echos des heures pongistes N°31

CHALLENGE * Jean – Louis BREYSSE*

Vous trouverez ci-joint :

- *Les rencontres des premiers tours (dates ; lieux) des 8 COUPES DEPARTEMENTALES mises en jeu en 2026.*

(ATTENTION :.) *Le système de classement des joueurs par points est totalement intégré dans la répartition des différentes coupes. Soyez vigilants lors de la formation de vos équipes.*

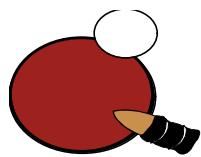
Les points à prendre en compte sont ceux publiés par le Responsable aux classements pour la phase 2 et donc applicables à partir de JANVIER 2026

COUPE MESSIEURS N° 1 Cl de 500 à 699 points	Début Mardi 13 JANVIER 2026
COUPE MESSIEURS N° 2 Cl de 700 à 899 points	Début Mardi 13 JANVIER 2026
COUPE MESSIEURS N° 3 Cl de 900 à 1299 points	Début Mardi 13 JANVIER 2026
COUPE Vétérans N° 4 (toutes catégories)	Début Mardi 13 JANVIER 2026
COUPE FEMININES N° 5 (toutes catégories)	Début Samedi 07 FEVRIER 2026
COUPE MIXTE N° 6 (toutes catégories)	Début Mardi 13 JANVIER 2026
COUPE JEUNES N° 7 (dite Minimes Cl 899 points maxi)	Début Samedi 17 JANVIER 2026
COUPE JEUNES N° 8 (dite Cadets Cl 1699 points maxi)	Début Samedi 07 FEVRIER 2026

- **Un RAPPEL DES INSTRUCTIONS** qui vous permettra d'organiser au mieux vos rencontres tout en évitant des sanctions. Veuillez vous reporter aux règlements départementaux de l'UFOLEP Edition 2012 N° 6 si nécessaire ...pages 28 à 31

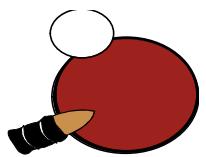
Vous avez toujours la possibilité de contacter le Responsable des Coupes Départementales 2026 :

Jérôme GUIGNARD au 06.66.40.23.76.



COUPES DÉPARTEMENTALES "2026"

CHALLENGE * *Jean – Louis BREYSSE**



CALENDRIER DEFINITIF DES COMPETITIONS

VOTRE ATTENTION SVP : Ce calendrier qui tient compte du nombre d'équipes engagées dans les différentes coupes a dû subir quelques adaptations par rapport au calendrier prévisionnel. A savoir :

Coupe MESSIEURS N° 1 CI 500 à 699 points maxi.....	1/8 + 1/4 de finale	Mardi 13 Janvier
Coupe MESSIEURS N° 2 CI 700 à 899 points maxi.....	1/8 + 1/4 de finale	
Coupe MESSIEURS N° 3 CI 900 à 1299 points maxi.....	1/8 + 1/4 de finale	
Coupe VETERANS (1 ^{er} et 2 ^{ème} et 3 ^e tour Poule spéciale de 3)		
Coupe Mixtes (1 ^{er} et 2 ^{ème} et 3 ^e tour Poule spéciale de 3)		

Coupe JEUNES MINIMES (1 ^{er} et 2 ^e et 3 ^e tour Poule spéciale de 3)	Samedi 17 Janvier

Coupe MESSIEURS N° 1 CI 500 à 699 points maxi	1/2 finale	Mardi 27 Janvier
Coupe MESSIEURS N° 2 CI 700 à 899 points maxi	1/2 finale	
Coupe MESSIEURS N° 3 CI 900 à 1299 points maxi	1/2 finale	
Coupe Mixtes (Féminin + Masculin)	1/2 finale	

Coupe JEUNES MINIMES	1/2 finale	Samedi 31 janvier

FINALES (toutes) à MELUN

à 20 h 30 précises le Samedi 07 FEVRIER 2026



COUPES DÉPARTEMENTALES " 2026 "

CHALLENGE * *Jean – Louis BREYSSE**

INSTRUCTIONS ET RAPPELS POUR TOUTES LES COUPES

1)-Le règlement général de cette compétition : EDITION N° 6 de 2012(pages 28 à 31) est à lire attentivement dans le document que chaque responsable de club se doit de posséder et d'appliquer dans un esprit sportif "UFOLEPIENS". Une nouvelle édition est en préparation pour la prochaine saison pongiste.

2)-Les coupes départementales fonctionnent suivant la formule traditionnelle de tableaux par élimination directe. Toutefois ; en fonction des effectifs inscrits elles pourront se dérouler par poules ; ce qui est le cas cette saison pour les coupes en VETERANS, MIXTE et MINIMES.

3)-La composition des équipes ne sera relevée que lors du premier tour joué et devra rester le même tout au long de la compétition. L'article 5 du règlement des coupes départementales fixe les modalités en cas de remplacement indispensable.

4)-Un joueur ne peut être inscrit que dans une seule coupe ; mais il peut choisir une coupe de niveau supérieur à son classement en points. Ce choix est donc exclusif. Seul le déclassement est interdit.

5)-La hiérarchie entre des équipes d'un même club pour une même coupe est libre sauf en FEMININES ; MIXTE et MINIMES. Les classements pouvant être très différents entre les équipes d'un même club, le respect d'une certaine hiérarchie s'impose sur le plan sportif !!!!! .

6)-Les matches doivent se dérouler dans l'ordre prévu sur les feuilles de rencontres ; 2 premiers simples + le double + les 2 derniers simples ; celle-ci sont remises aux clubs qui sont chargés d'organiser les rencontres programmées au départ de la compétition et accompagnées d'une note aux RESPONSABLES.

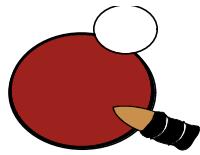
7)-Le respect des lieux ; dates, des horaires ; l'envoi des feuilles de rencontre dûment remplies conditionnent le bon fonctionnement général de cette compétition. Merci pour votre indispensable contribution.

8)-Un forfait d'équipe est malheureusement toujours possible. La sanction pongiste est automatique car l'équipe se trouve éliminée ; mais vous devez prévenir dès que possible le ou les clubs concernés par votre forfait ainsi que le Responsable des coupes. Vous devez néanmoins établir et envoyer une feuille de rencontre avec la totalité des données de l'équipe qui reste qualifiée.

9)- Vous trouverez dans ce document de lancement des 8 coupes 2026, tous les renseignements nécessaires à votre organisation et à vos équipes.

En cas de problème n'hésitez pas à contacter Jérôme GUIGNARD au 06.66.40.23.76

**** BONNE CHANCE à TOUS****



COUPES DÉPARTEMENTALES " 2026 "

CHALLENGE * *Jean – Louis BREYSSE**

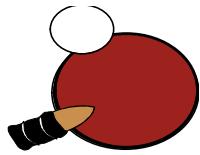


TABLEAU MESSIEURS N° 1 CI 500 à 699 points

Nés en 2007 ou avant ; Donc inaccessible aux jeunes.(cadets ; minimes; benjamins)

Un joueur classé 500 à 699 peut choisir de jouer dans un tableau de niveau supérieur N°2 voire N°3 ; mais son choix sera exclusif car on ne peut participer qu'à un seul tableau.

MARDI 13 JANVIER 2026

LIEU DES RENCONTRES

1/8^{ème}DE FINALE

1/4 FINALE

à 20h30

à 21h30

à MELUN

{ PONTHIERRY 3
contre
MELUN 1

LE VAINQUEUR du match

contre

VILLEMER 1

à VILLEMER

{ VILLEMER 2
contre
BUSSY SAINT GEORGES 1

LE VAINQUEUR du match

contre

VENEUX LES SABLONS 1

à VENEUX

{ VENEUX LES SABLONS 2
contre
COULOMMIERS

LE VAINQUEUR du match

contre

PONTHIERRY 1

à PONTHIERRY

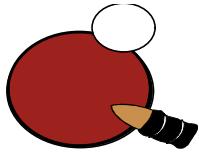
{ PONTHIERRY 2
contre
MAROLLES SUR SEINE 1

LE VAINQUEUR du match

contre

VOISENON

LES DEMI-FINALES SE JOUERONT LE MARDI 27 JANVIER 2026



COUPES DÉPARTEMENTALES " 2026 "

CHALLENGE

* *Jean - Louis BREYSSE**

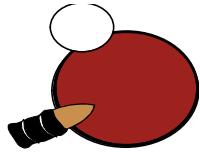


TABLEAU MESSIEURS N° 2 C1 700 à 899 points

Nés en 2008 ou avant ; Donc inaccessible aux jeunes.(cadets ; minimes; benjamins)

Un joueur classé 500 à 699 peut choisir de jouer dans un tableau de niveau supérieur N°2 voire N°3 ; mais on choix sera exclusif car on ne peut participer qu'à un seul tableau.

MARDI 13 JANVIER 2026

LIEU DES RENCONTRES

1/8ème DE FINALE

à 20h30

1/4ème DE FINALE

à 21h30

à BUSSY

BUSSY SAINT GEORGES 2
contre
VENEUX LES SABLONS 2

LE VAINQUEUR du match
contre
FAVIERES

à CHAMBRY

A 20H45

CHAMBRY

contre

BUSSY SAINT GEORGES 1

à VILLEMER

A 20H45

VILLEMER

contre

MAROLLES SUR SEINE

à VENEUX LES SABLONS

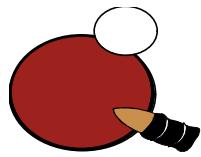
A 20H45

VENEUX LES SABLONS

contre

PROVINS

LES DEMI-FINALES SE JOUERONT LE MARDI 27 JANVIER 2026



COUPES DÉPARTEMENTALES " 2026 "

CHALLENGE * *Jean – Louis BREYSSE**

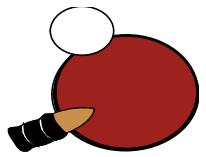


TABLEAU MESSIEURS N° 3 CI 900 à 1299 points

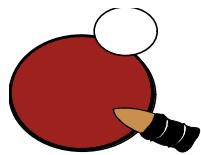
Nés en 2008 ou avant ; Donc inaccessible aux jeunes.(cadets; minimes; benjamins)

Un joueur classé 900 à 1299 peut choisir de jouer dans un tableau de niveau supérieur N°4 ; mais son choix sera exclusif car on ne peut participer qu'à un seul tableau.

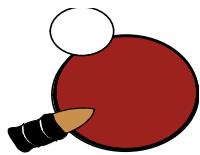
MARDI 13 JANVIER 2026

LIEU DES RENCONTRES	1/8 ^{ème} DE FINALE	1/4 FINALE
à FERRIERES	à 20h30	à 21h30
	{ VENEUX LES SABLONS 2 contre FERRIERES EN BRIE 3	{ LE VAINQUEUR du match contre CHAMBRAY
à MELUN	◀ MATCH A 21 H 00	{ MELUN contre FERRIERES 1
à FERRIERES	◀ MATCH A 21 H 00	{ FERRIERES 2 contre MONTHYON
à PONTHIERRY	◀ MATCH A 21 H 00	{ VENEUX LES SABLONS 1 contre PONTHIERRY

LES DEMI-FINALES SE JOUERONT LE MARDI 27 JANVIER 2025



COUPES DÉPARTEMENTALES " 2026"
CHALLENGE * *Jean – Louis BREYSSE**
TABLEAU VETERANS



Etant donné l'effectif inscrit (3 équipes) la compétition se déroulera sous la forme d'une poule spéciale de 3

RENCONTRE du MARDI 13 JANVIER 2026
A PONTHIERRY

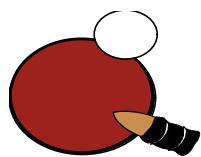
A – PONTHIERRY
B – MONTHYON
C – VENEUX LES SABLONS

A 20 H 30 : A contre C

A 21 H 20 : B contre perdant A contre C

A 22 H 05 : B contre vainqueur A contre C

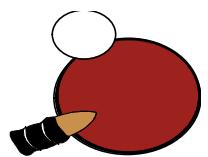
Les deux premiers de poule se rencontreront pour la finale à MELUN
Le SAMEDI 07 Février 2026 à 20 H 30 précises



COUPES DÉPARTEMENTALES "2026"

CHALLENGE * *Jean – Louis BREYSSE**

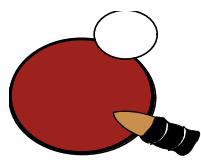
TABLEAU "FEMININES" Toutes Catégories



Etant donné l'effectif inscrit (2 équipes) la compétition se déroulera directement en finale

Le Samedi 07 FEVRIER 2026

COULOMMIERS – PROVINS



COUPES DÉPARTEMENTALES " 2026 "

CHALLENGE * *Jean – Louis BREYSSE**

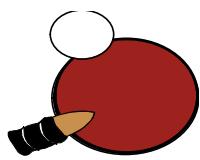


TABLEAU "MIXTE" (Féminines TC + Masculin à 1699 points maxi)

Etant donné l'effectif inscrit (6 équipes) la compétition se déroulera sous la forme de deux poules spéciales de 3 suivie des demi-finales

RENCONTRE du MARDI 13 JANVIER 2026

A BUSSY SAINT GEORGES

A – BUSSY ST GEORGES 1

B – MAROLLES SUR SEINE 2

C – PONTHIERRY

A MAROLLES SUR SEINE

A – MAROLLES SUR SEINE 1

B – BUSSY SAINT GEORGES 2

C - VILLEMER

A 20 H 30 : A contre C

A 21 H 15 : B contre perdant A contre C

A 22 H 00 : B contre vainqueur A contre C

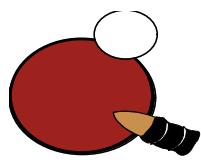
RENCONTRE du Mardi 27 Janvier 2026

A 20 H 45 : Vainqueur Poule A contre Deuxième Poule B

A 20 H 45 : Vainqueur Poule B contre Deuxième Poule A

Les vainqueurs des demi-finales se rencontreront pour la finale à MELUN

Le SAMEDI 07 Février 2026 à 20 H 30 précises



COUPES DÉPARTEMENTALES " 2026 "

CHALLENGE * *Jean – Louis BREYSSE**

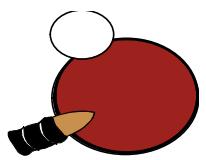


TABLEAU "JEUNES" (dit "Minimes")

JEUNES Nés en 2011 ET APRES (Classés à 899 points maxi)

Etant donné l'effectif inscrit (6 équipes) la compétition se déroulera sous la forme de deux poules puis demie-finale

RENCONTRE du SAMEDI 17 Janvier 2026

A MELUN

Poule A

A – MELUN 1

B – VILLEMER 2

C – MELUN 3

Poule B

A – VENEUX LES SABLONS 1

B – VILLEMER 1

C – MELUN 2

A 14 H 00 : A contre C

A 15 H 00 : B contre perdant A contre C

A 16 H 00 : B contre vainqueur A contre C

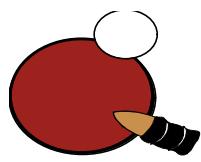
RENCONTRE du SAMEDI 31 Janvier 2026

A 15 H 00 : Vainqueur Poule A contre Deuxième Poule B

A 15 H 00 : Vainqueur Poule B contre Deuxième Poule A

Les vainqueurs des demi-finales se rencontreront pour la finale à MELUN

Le SAMEDI 07 Février 2026 à 20 H 30 précises



COUPES DÉPARTEMENTALES " 2025 "

CHALLENGE * *Jean – Louis BREYSSE**

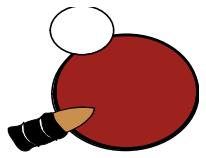


TABLEAU "JEUNES" (dit "Cadets")

JEUNES Nés en 2009 ET APRES (Classés à 1699 points maxi)

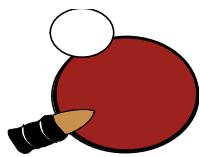
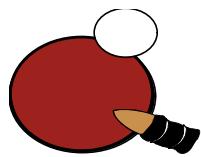
Et JEUNES Nés en 2011 ET APRES (Classés à partir de 900 points)

RENCONTRE du SAMEDI 07 FEVRIER 2026 à 20h30
A MELUN

MELUN contre VENEUX LES SABLONS

COUPES DÉPARTEMENTALES " 2025 "

CHALLENGE * *Jean – Louis BREYSSE**



NOTE AUX RESPONSABLES DES RENCONTRES

(ou au remplaçant délégué par celui-ci)

La Commission Départementale Tennis de Table a besoin de vos services et de vos compétences pour garantir le bon déroulement des rencontres qui ont lieu dans votre club.

Nous vous demandons :

1°) D'accueillir les équipes "visiteuses".

2°) De contrôler les licences qui doivent être obligatoirement présentées.

Bien vérifier les dates de naissance car :

- Un jeune né en 2009 ou après ne peut pas participer en coupes Messieurs
- Un jeune né en 2009 ou en 2010 ne peut participer qu'en coupe Cadets
- Un jeune né en 2011 ou après (minime ou benjamin) et qui est classé (à partir de 900 points) ne peut également s'inscrire qu'en coupe Cadets.

3°) D'assumer au mieux la fonction de "Juge Arbitre" afin de respecter les règlements dans le meilleur esprit sportif.

4°) De compléter le plus parfaitement possible les feuilles de rencontres.

(Y compris en cas de forfait afin d'obtenir les données de l'équipe qui reste qualifiée)

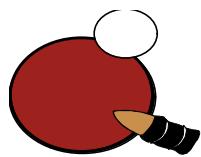
(catégorie ; N°d'équipes ; noms ; prénoms ; classement ; N° de licences ; signatures ; scores ; etc.....)

5°) De les envoyer immédiatement au Responsable des Coupes Départementales 2026

Jérôme GUIGNARD
34 RUE D'ORTHEUIL
77910 CHAMBRY
csctt@wanadoo.fr
Tél : 06.66.40.23.76

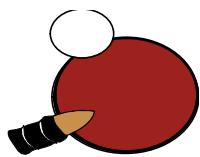
MERCI POUR VOTRE INDISPENSABLE CONTRIBUTION

*** IMPORTANT :** Pour chaque rencontre les 5 manches doivent être joués. (*Ne pas s'arrêter au résultat acquis afin de pouvoir établir le classement en cas de goal average*). Les Responsables de rencontres sont priés de transmettre les résultats complets à **Jérôme GUIGNARD** (envoi des feuilles de matches).



*COUPES DÉPARTEMENTALES "2026"

CHALLENGE * *Jean – Louis BREYSSE**



COUPES NATIONALES

Afin de promouvoir une participation digne de l'importance de nos activités pongistes en Seine et Marne ; la Commission Départementale Tennis de Table (CDTT) offre aux Clubs qui obtiendront cette saison (**2025-2026**) une place de finaliste dans une quelconque des Coupes Départementales (CD) ; l'inscription gratuite en Coupes Nationales (CN) pour la saison à venir (**2026-2027**).

Les 14 équipes concernées seront les suivantes :

En Messieurs : 8 équipes (finalistes des CD Cl 5 à 6)
+ (finalistes des CD Cl 7 à 8)
+ (finalistes des CD Cl 9 à 12)
+ (finalistes des CD Vétérans)

En Féminines: 2 équipes (finalistes des CD Féminines)

En Jeunes : 4 équipes (finalistes des CD Minimes)
(finalistes des CD Cadets)

Ces clubs pourront s'inscrire pour la saison 2026/2027 en Coupes Nationales (CN) ; Messieurs ; Féminines ; Jeunes ; Catégorie "A" ou "B". La composition des équipes en CN pouvant être identique ou différente de celles des Coupes Départementales (CD).

Par ailleurs, n'importe quel club, peut toujours ; comme par le passé ; s'inscrire aux Coupes Nationales (CN) pour l'échelon régional Ile de France en Messieurs ; Féminines ou Jeunes en s'acquittant des droits d'inscriptions selon les modalités publiées chaque année en début de saison (septembre).

Nous espérons ainsi étendre et améliorer les compétitions "COUPES" en :

- Donnant un prolongement possible aux Coupes Départementales.
- Augmentant la participation de la Seine et Marne à l'échelon régional des Coupes Nationales afin d'obtenir (au prorata) plus d'équipes qualifiées pour l'échelon National.
